Le 30 septembre 2023

ÉTATS FINANCIERS DU
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Gestion d'actifs | NCM

EE

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille de revenu équilibré NCM :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Portefeuille de revenu équilibré NCM (le Fonds), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada
Le 7 décembre 2023

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	147 493	257 674
Dividendes à recevoir	8 559	13 353
Intérêts à recevoir	20 830	17 279
Montant à recevoir du gestionnaire (note 7)	81 064	99 603
Souscriptions à recevoir	15 000	50
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	5 442 255	7 415 102
Total des actifs	5 715 201	7 803 061
Passifs		
Charges à payer (note 7)	34 064	35 003
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	34 064	35 003
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 681 137	7 768 058
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	2 958 323	3 550 544
Série F	2 714 181	4 166 816
Série T6	821	835
Série F6	829	835
Série M	6 983	49 028
Parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	120 871	150 253
Série F	105 316	169 163
Série T6	40	40
Série F6	39	39
Série M	261	1 937
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	24,47	23,63
Série F	25,77	24,63
Série T6*	20,72	21,07
Série F6*	21,36	21,51
Série M*	26,72	25,31

* Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,

Alex Sasso

Keith Leslie

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Revenus de dividendes	114 541	145 680
Intérêts aux fins de distribution	74 326	28 700
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	(82 070)	110 666
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	418 890	(1 199 634)
Total des revenus (pertes) de placement	525 687	(914 588)
Frais de gestion (note 7)	82 721	101 271
Droits de garde et frais de tenue de compte	35 781	38 736
Frais juridiques et droits de dépôt	21 176	21 143
Honoraires d'audit	18 600	15 050
TVH/TPS	15 568	17 138
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	7 955	6 650
Frais d'administration (note 7)	6 396	5 789
Autres	5 752	4 615
Coûts d'opérations	4 475	11 291
Services informatiques	1 873	1 729
Comité d'examen indépendant	1 017	1 097
Charges d'exploitation recouvrées (note 7)	(81 064)	(99 603)
Total des charges d'exploitation	120 250	124 906
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	405 437	(1 039 494)
Retenues d'impôt	1 977	3 512
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	403 460	(1 043 006)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Série A	173 155	(512 293)
Série F	226 912	(525 549)
Série T6	40	(120)
Série F6	48	780
Série M	3 305	(5 824)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)		
Série A	1,26	(3,31)
Série F	1,90	(3,20)
Série T6	1,00	(3,02)
Série F6	1,23	1,03
Série M	4,51	(3,04)

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

États de l’évolution de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l’ouverture de l’exercice	7 768 058	9 640 774	3 550 544	4 611 298	4 166 816	4 896 614	835	1 014	835	76 996	49 028	54 852
Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	403 460	(1 043 006)	173 155	(512 293)	226 912	(525 549)	40	(120)	48	780	3 305	(5 824)
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables												
Émission de parts	682 862	2 455 732	237 805	1 012 347	445 057	1 442 386	–	–	–	999	–	–
Réinvestissement des distributions	51 332	353 084	31 718	189 710	19 254	160 623	–	–	–	–	360	2 751
Rachats	(3 157 200)	(3 203 012)	(1 002 197)	(1 543 008)	(2 109 653)	(1 582 974)	–	–	–	(77 030)	(45 350)	–
	(2 423 006)	(394 196)	(732 674)	(340 951)	(1 645 342)	20 035	–	–	–	(76 031)	(44 990)	2 751
Distributions déclarées	(67 375)	(435 514)	(32 702)	(207 510)	(34 205)	(224 284)	(54)	(59)	(54)	(910)	(360)	(2 751)
	(67 375)	(435 514)	(32 702)	(207 510)	(34 205)	(224 284)	(54)	(59)	(54)	(910)	(360)	(2 751)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l’exercice	5 681 137	7 768 058	2 958 323	3 550 544	2 714 181	4 166 816	821	835	829	835	6 983	49 028
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,24	1,41	0,25	1,46	1,35	1,49	1,38	1,52	0,26	1,49

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	403 460	(1 043 006)
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	82 070	(110 666)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(418 890)	1 199 634
Achat de placements	(2 631 747)	(7 870 484)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 941 562	8 776 979
Revenus de dividendes	(114 541)	(145 680)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	117 358	147 620
Retenues d'impôt versées	1 977	3 512
Intérêts aux fins de distribution	(74 326)	(28 700)
Intérêts reçus	70 775	11 421
Montant à recevoir du gestionnaire	18 539	(6 372)
Charges à payer	(939)	473
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	2 395 298	934 731
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	667 912	2 455 682
Montant versé au rachat de parts rachetables	(3 157 200)	(3 220 250)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(16 043)	(82 430)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(2 505 331)	(846 998)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(110 033)	87 733
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(148)	1 667
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	257 674	168 274
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	147 493	257 674

Voir les notes aux états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
NCM Core Portfolios Ltd.				
Fonds mondial de base NCM, série O	12 241	544 030	558 861	
		544 030	558 861	9,8 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT		**544 030**	**558 861**	**9,8 %**
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation discrétionnaire				
Martinrea International Inc.	2 020	20 724	25 270	
		20 724	25 270	0,4 %
Énergie				
CES Energy Solutions Corp.	5 890	18 164	22 677	
Headwater Exploration Inc.	2 280	14 344	16 325	
Keyera Corp.	450	14 134	14 350	
Peyto Exploration & Development Corp.	2 390	29 445	32 719	
Secure Energy Services Inc.	2 290	17 847	17 083	
Topaz Energy Corp.	1 400	31 484	30 002	
Whitecap Resources Inc.	2 100	21 343	24 087	
		146 761	157 243	2,8 %
Services financiers				
Alaris Equity Partners Income	1 790	30 753	24 613	
Banque Canadienne de l'Ouest	850	21 603	23 919	
Element Fleet Management Corp.	1 380	25 569	26 896	
EQB Inc.	220	12 085	16 588	
goeasy Ltd.	220	25 196	23 459	
Banque Royale du Canada	190	23 963	22 553	
La Banque Toronto-Dominion	240	19 788	19 639	
		158 957	157 667	2,8 %

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription / valeur nominale	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Produits industriels				
AG Growth International Inc.	490	28 394	26 088	
Dexterra Group Inc.	3 850	22 857	22 022	
Exchange Income Corp.	560	29 446	25 110	
Mullen Group Ltd.	1 370	20 323	18 385	
Stantec Inc.	160	12 837	14 101	
		113 857	105 706	1,9 %
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc., bons de souscription, 2028-08-22	4	–	–	
		–	–	0,0 %
Matières				
Alamos Gold Inc., cat. A	1 570	18 560	24 052	
Richards Packaging Income Fund	280	13 845	9 148	
		32 405	33 200	0,6 %
Immobilier				
CT REIT	2 400	39 757	32 856	
FPI Granite	207	16 457	14 921	
Information Services Corp., cat. A	1 000	21 828	22 100	
		78 042	69 877	1,2 %
Services publics				
Superior Plus Corp.	2 710	30 159	27 805	
		30 159	27 805	0,5 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES		**580 905**	**576 768**	**10,2 %**
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE				
FNB CANADIENS D'ACTIONS				
FINB BMO infrastructures mondiales	3 345	132 013	129 485	
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	4 025	185 778	101 752	
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	3 405	168 572	128 368	
FINB iShares Global Agriculture	1 168	65 849	72 124	
FINB iShares Global Real Estate	6 660	203 648	165 501	
FINB iShares NASDAQ 100 (couvert en $ CA)	2 200	211 484	247 500	
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	4 565	204 146	208 210	
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en $ CA)	16 320	545 013	557 491	
		1 716 503	1 610 431	28,3 %
TOTAL – FNB CANADIENS D'ACTIONS		**1 716 503**	**1 610 431**	**28,3 %**
FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS				
FNB SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond	13 956	472 394	461 524	
		472 394	461 524	8,1 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS		**472 394**	**461 524**	**8,1 %**
FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en $ CA	15 040	189 710	158 371	
FNB Invesco Leisure and Entertainment	1 755	102 950	90 924	
Fonds indiciel iShares CDN S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, parts couvertes en $ CA	5 100	211 581	231 030	
FNB iShares Global Clean Energy	3 405	93 006	67 304	
		597 247	547 629	9,7 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS		**597 247**	**547 629**	**9,7 %**
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		**2 786 144**	**2 619 584**	**46,1 %**

Description	Valeur nominale	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES – (valeur nominale en $ CA, sauf indication contraire)				
Sociétés				
Fairfax Financial Holdings Ltd., rachetables, 4,250 %, 2027-12-06	120 000	113 640	112 164	
Société Financière First National, rachetables, série 3, 2,961 %, 2025-11-17	160 000	148 023	146 831	
Glacier Credit Card Trust, série 2023, 6,881 %, 2028-09-20	85 000	85 000	84 305	
goeasy Ltd., rachetables, 5,375 %, 2024-12-01	60 000	78 189	79 621	

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Morguard Corp., rachetables, série F, 4,204 %, 2024-11-27	120 000	112 500	114 366	
Corporation Parkland, rachetables, 6,000 %, 2028-06-23	120 000	114 300	114 555	
Pembina Pipeline Corp., rachetables, série 10, 4,020 %, 2028-03-27	120 000	114 324	111 282	
Rogers Communications Inc., restr., 3,100 %, 2025-04-15	85 000	81 243	81 461	
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables, 3,650 %, 2081-11-24	120 000	100 800	87 425	
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables, 2,800 %, 2033-11-21	120 000	105 942	102 795	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, rachetables, série 1, 3,600 %, 2081-10-31	200 000	148 480	145 780	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, perpétuelles, série 28, 7,232 %, 2027-10-01	60 000	60 330	58 186	
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 3,390 %, 2028-03-15	120 000	111 564	108 933	
Vidéotron ltée, rachetables, 3,625 %, 2028-06-15	120 000	102 000	104 820	
		1 476 335	1 452 524	25,6 %

Description	Nombre d'actions/ valeur nominale	Coût ($)	Juste valeur ($)	% de l'actif net
Gouvernement provincial et obligations garanties				
Province de l'Alberta, 2,550 %, 2027-06-01	45 000	43 077	41 686	
Province d'Ontario, 2,600 %, 2027-06-02	90 000	86 148	83 532	
Province de Québec, 2,750 %, 2025-09-01	70 000	68 558	67 088	
Province de Québec, 2,500 %, 2026-09-01	45 000	43 321	42 212	
		241 104	234 518	4,1 %
TOTAL – OBLIGATIONS		**1 717 439**	**1 687 042**	**29,7 %**
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(1 085)		
TOTAL DES PLACEMENTS		**5 627 433**	**5 442 255**	**95,8 %**
Autres actifs, moins les passifs			238 882	4,2 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			**5 681 137**	**100,0 %**

PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille de revenu équilibré NCM (le « **Fonds** ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 - 7th Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « **gestionnaire** ») du Fonds. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds.

Les opérations du Fonds ont débuté le 1er octobre 2018. Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour tous les exercices présentés.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 7 décembre 2023 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de l'exercice de présentation de l'information financière.

Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.

3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

vi) Instruments particuliers (suite)

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2023, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Le Fonds a inscrit une charge de 1 977 $ au titre des retenues d'impôt pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 (3 512 $ au 30 septembre 2022).

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de l'exercice.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de l'exercice;

ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses autres stratégies de placement. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

4. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de l'exercice au cours duquel le changement de méthode a eu lieu.

4. Évaluation de la juste valeur (suite)

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

(en dollars canadiens)	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
30 septembre 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	576 768	–	–	576 768
FNB d'actions et d'obligations	2 619 584			2 619 584
Obligations	–	1 687 042	–	1 687 042
Fonds sous-jacents	–	558 861	–	558 861
Total des placements	3 196 352	2 245 903	–	5 442 255

(en dollars canadiens)	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
30 septembre 2022				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	1 086 172	–	–	1 086 172
FNB d'actions et d'obligations	3 701 076	112 200	–	3 813 276
Obligations	–	2 041 491	–	2 041 491
Fonds sous-jacents	–	474 163	–	474 163
Total des placements	4 787 248	2 627 854	–	7 415 102

Il y a eu un transfert du niveau 2 au niveau 1 pour le Fonds indiciel cybersécurité Evolve au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce titre n'était pas négocié sur un marché actif au 30 septembre 2022, mais il était négocié sur un marché actif au 30 septembre 2023.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes et des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations des fonds sous-jacents et des FNB représente l'exposition au risque de crédit en date du 30 septembre 2023 et du 30 septembre 2022. Cela s'applique aussi à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

Le portefeuille des fonds, y compris les fonds sous-jacents et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022
AA	1,9 %	3,1 %
A	5,5 %	12,3 %
BBB	15,1 %	6,7 %
Inférieur à BBB	7,2 %	4,2 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints.

Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides.

Il se peut donc que le Fonds et les fonds sous-jacents ne soient pas en mesure de liquider rapidement certains de leurs placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à leurs besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujetti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix. La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds.

Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu équilibré et une appréciation du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et d'actions de partout dans le monde.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2023 présente le détail du portefeuille du Fonds.

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents et des FNB peuvent détenir des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien subissent l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. Par conséquent, la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 12,4 % de sa valeur liquidative en dollars américains (10,7 % au 30 septembre 2022).

Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 7 008 $ (8 273 $ au 30 septembre 2022). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Certains des fonds sous-jacents et des FNB ont des actifs portant intérêt et sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition des Fonds au risque de taux d'intérêt aux 30 septembre 2023 et 2022. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

30 septembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens				
Obligations de sociétés et d'État	–	531 579	819 463	336 000

30 septembre 2022	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens				
Obligations de sociétés et d'État	84 038	544 589	567 251	845 613

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

C'est en diversifiant les portefeuilles que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix maximal découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 45 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 24,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en $ US) et à 10,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes faisant partie du portefeuille indiqués ci-après au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net 2023	2022
Fonds mondial de base NCM	70 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en $ US) et 30 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros)	5 589	4 742
Total des fonds sous-jacents		5 589	4 742
Total des obligations		16 870	20 415
Total des actions		5 768	10 862
Total des FNB		26 196	38 132
Total		54 423	74 151

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif. Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2023	2022
Énergie	2,9 %	2,7 %
Matières	0,6 %	1,8 %
Produits industriels	1,9 %	2,6 %
Consommation discrétionnaire	0,5 %	2,7 %
Consommation de base	– %	1,5 %
Soins de santé	– %	1,1 %
Services financiers	2,9 %	4,2 %
Technologies de l'information	– %	1,4 %
Services de communication	– %	1,3 %
Services publics	0,5 %	0,6 %
Immobilier	1,3 %	1,2 %
Fonds négociés en bourse	48,1 %	51,4 %
Obligations	31,0 %	27,5 %
Fonds communs de placement	10,3 %	– %
Total	100,0 %	100,0 %

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement cinq séries de parts : parts des séries A, F, M, T6 et F6. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F sont vendues aux acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 s'analyse comme suit :

Série A	2023	2022
Solde à l'ouverture	150 253	162 776
Titres émis au réinvestissement de distributions	1 312	6 821
Titres émis contre trésorerie	9 592	39 031
Titres rachetés contre trésorerie	(40 286)	(58 375)
Solde au 30 septembre	120 871	150 253

Série F	2023	2022
Solde à l'ouverture	169 163	167 528
Titres émis au réinvestissement de distributions	762	5 583
Titres émis contre trésorerie	17 103	52 625
Titres rachetés contre trésorerie	(81 712)	(56 573)
Solde au 30 septembre	105 316	169 163

Série T6	2023	2022
Solde à l'ouverture	40	40
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	–
Titres émis contre trésorerie	–	–
Titres rachetés contre trésorerie	–	–
Solde au 30 septembre	40	40

Série F6	2023	2022
Solde à l'ouverture	39	2 976
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	–
Titres émis contre trésorerie	–	39
Titres rachetés contre trésorerie	–	(2 976)
Solde au 30 septembre	39	39

Série M	2023	2022
Solde à l'ouverture	1 937	1 844
Titres émis au réinvestissement de distributions	14	93
Titres émis contre trésorerie	–	–
Titres rachetés contre trésorerie	(1 690)	–
Solde au 30 septembre	261	1 937

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

30 septembre 2023	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	173	227	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	138	119	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,26 $	1,90 $	1,00 $

30 septembre 2023	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	–	3
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	–	1
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,23 $	4,51 $

30 septembre 2022	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	(512)	(526)	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	155	164	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(3,31)$	(3,20)$	(3,02)$

30 septembre 2022	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	1	(6)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	–	2
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,03 $	(3,04)$

7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,80 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,80 % de la valeur liquidative de la série. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M. Les charges à payer au 30 septembre 2023 comprennent une somme de 6 468 $ (7 726 $ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation de chacune des séries, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par les Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 septembre 2023 comprennent une somme de 537 $ (652 $ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2023 inclut une somme de 81 064 $ (99 603 $ au 30 septembre 2022) relativement à ces charges.

8. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif des placements dans ces entités consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2023		
NCM Core Portfolios Ltd. :		
Fonds mondial de base NCM	35 315 310 $	558 861 $
Total	35 315 310 $	558 861 $

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2022		
NCM Core Portfolios Ltd. :		
Fonds mondial de base NCM	42 761 315 $	474 163 $
Total	42 761 315 $	474 163 $

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait aucune obligation juridique de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

9. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 1 911 $ (4 954 $ au 30 septembre 2022) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice.

333 7 Avenue S.O., bureau 1850 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com